C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL N°: R-4210-2022 Phase 1

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

BITFARMS, personne morale légalement constituée ayant son siège social au 312-1040, rue du Lux, dans la ville de Brossard et le district de Longueuil, province de Québec, J4Y 0E3,

Intervenante

et

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ, c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demandeur

DEMANDE D'ORDONNANCE DE CONFIDENTIALITÉ

ARTICLES 30 DE LA LOI SUR LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE ET 33 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

BITFARMS EXPOSE RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT:

- 1. En réponse à la Question 1.6 de la Demande de renseignement no 1 de la Régie de l'énergie à Bitfarms, cette dernière fournit, dans la pièce C-Bitfarms-0073 déposée sous pli confidentiel, de plus amples renseignements sur la portion des dépenses d'opération au Canada représentant les dépenses associées à l'approvisionnement en électricité (les « Informations confidentielles »);
- 2. Ces Informations confidentielles appartiennent à Bitfarms, et l'intervenante requiert qu'elles soient traitées confidentiellement;
- 3. Compte tenu de ce qui précède et du risque que la divulgation des Informations confidentielles entrainerait pour l'intervenante, Bitfarms est justifiée de demander à la Régie de l'énergie d'ordonner la confidentialité des Informations confidentielles;

POUR CES MOTIFS, BITFARMS DEMANDE À LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE :

D'ACCUEILLIR la présente *Demande d'ordonnance de confidentialité* de Bitfarms.

| | Montréal, ce 18 juillet 2023 |
|---------------------------|--|
| Fasken Martineau DuMoulin | (s) Fasken Martineau DuMoulin |
| Copie conforme | Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. |
| | Procureurs de l'intervenante Bitfarms |